

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme.....
Barreau
Adresse
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail
Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (impératif)
Assujetti à la TVA en tant que personne physique :

Numéro de TVA en cette qualité

- BE (10 chiffres)
 FR (11 chiffres)
 LU (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :

Numéro de TVA en cette qualité

- FR (11 chiffres)
Non Assujetti à la TVA

Entretiens Européens

« LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPÉEN
DE LA CONCURRENCE »

Vendredi 23 novembre 2012

- Participation aux frais par personne : 200 euros TTC**
 Avocat-stagiaire : 150 euros TTC**
 Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site : www.dbfbruxelles.eu.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

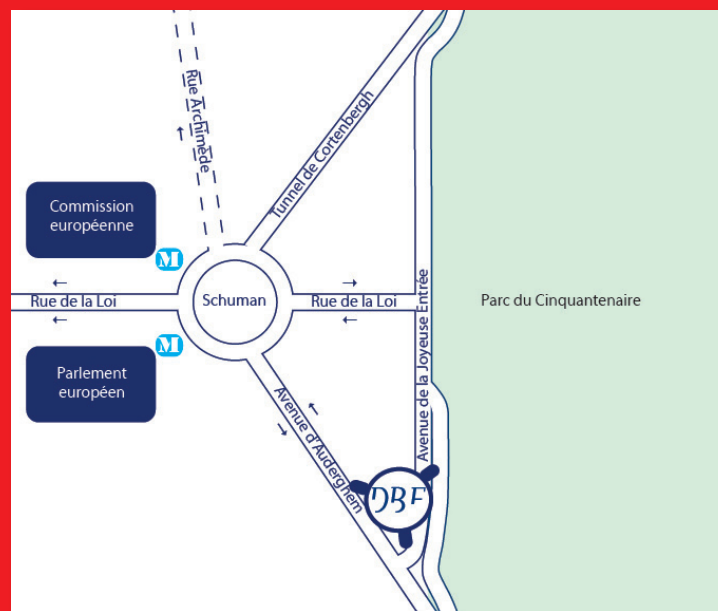
En partenariat avec :



DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE Les derniers développements du droit européen de la concurrence

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012

À BRUXELLES



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012

« ENTRETIENS EUROPÉENS » LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE



Cette journée d'Entretiens européens organisée par la Délélegation des Barreaux de France dressera, comme chaque année, le bilan de l'actualité 2012 en matière de droit européen de la concurrence. De hauts fonctionnaires des institutions européennes, des avocats spécialistes et des personnalités reconnues exposeront les évolutions marquantes intervenues en cette matière.

Un panorama des actualités réglementaires et jurisprudentielles en matière de pratiques anticoncurrentielles et de concentrations sera dressé.

Une attention particulière sera prêtée aux actualités intervenues en matière d'aides d'Etat et, plus précisément, à la politique de modernisation des aides d'Etat présentée par la Commission européenne, en mai dernier.

Enfin, une analyse approfondie des aspects procéduraux du droit européen de la concurrence sera réalisée afin d'évaluer l'effectivité des instruments en vigueur et des garanties procédurales offertes, d'examiner les évolutions souhaitables et d'étudier les perspectives envisagées dans ce domaine.

9h15 - 9h30 : Propos introductifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délélegation des Barreaux de France

Les pratiques anticoncurrentielles : bilan 2012

9h30 - 10h : Présentation

10h - 10h15 : Débat

Nicolas BESSOT, Administrateur, DG « Concurrence » de la Commission européenne
François SCHMITT, Administrateur, DG « Concurrence » de la Commission européenne

Les actualités en matière de concentrations

10h15 - 10h45 : Présentation

10h45 - 11h : Débat

Mathieu BRISSE, Case Handlers, DG « Concurrence » de la Commission européenne
Krisztian KECSMAR, Case Handlers, DG « Concurrence » de la Commission européenne

11h - 11h15 : Pause

La modernisation de la politique d'aides d'Etat

11h15 - 12h15 : Présentation

12h15 - 12h30 : Débat

Nicola PESARESI, Chef d'unité, DG « Concurrence » de la Commission européenne
Thierry BERANGER, Policy Officer, DG « Concurrence » de la Commission européenne

Arnaud BOULANGER, Conseiller Concurrence et Aides d'Etat, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

12h30 - 13h45 : Déjeuner sur place

Faut-il réviser le règlement 1/2003/CE ?

13h45 - 14h15 : Présentation

14h15 - 14h30 : Débat

Jean-François BELLIS, Avocat au Barreau de Bruxelles, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Les règles de concurrence et les droits fondamentaux : quel impact de la Charte des droits fondamentaux ?

14h30 - 15h20 : Présentation

15h20 - 15h35 : Débat

Vivien TERRIEN, Référendaire au cabinet du Président du Tribunal de l'Union européenne
Denis WAELBROECK, Avocat au Barreau de Bruxelles, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles et au Collège d'Europe de Bruges

15h35 - 15h50 : Pause

Les actions en dommages et intérêts pour infraction aux règles du droit européen de la concurrence

15h50 - 16h40 : Présentation

16h40 - 17h00 : Débat

Alexandre VERHEYDEN, Avocat au Barreau de Bruxelles
Eddy DE SMIJTER, Chef d'unité, DG « Concurrence », Commission européenne

17h00 : Propos conclusifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délélegation des Barreaux de France